

	FICHE TECHNIQUE		Code : 470203	
	Sauce CURRY		Date de mise à jour / Version : 6/01/2017	Page 1/2

DLUO et mode de conservation :

Durée de vie totale: 9 mois

Conditions de conservation: à l'abri de la lumière directe, sec et frais

Durée de vie secondaire: 1 mois

Conditions de conservation après ouverture : entre +2°C et +6°C à l'abri de la lumière.

Utilisation prévue : prêt à consommer

Désignation légale : sauce émulsionnée au curry

Description du produit: Sauce émulsionnée de couleur jaune avec des marquants de curry

Liste d'ingrédients (conformément à la réglementation européenne en vigueur):

Eau, huile de colza, saccharose, vinaigre d'alcool, jaune d'OEUF, sel, curry 1,8 %, amidon modifié de pomme de terre (E1414), **MOUTARDE** de Dijon (eau, graines de **MOUTARDE**, vinaigre, sel, acidifiant : acide citrique (E330), antioxydant : disulfite de potassium (E224)), épaississants : gomme xanthane (E415), gomme de guar (E412) et gomme de cellulose (E466), acidifiant : acide lactique (E270), conservateur : sorbate de potassium (E202), antioxydant : E385 (calcium disodique EDTA).

Caractéristique des emballages:

♦ Emballage primaire :

Type d'emballage	Flacon plastique souple (squeezer)+ bouchon « pipette »		
Matériau du flacon :	HDPE/LDPE		
Dimensions maximales :	H : 295 mm ; Diamètre: 75 mm		
Marquage :	Etiquette imprimée avec l'ensemble des dénominations légales; impression de la DLUO par impression jet d'encre sur le flacon		
Poids moyen de l'emballage :	50 g	Poids brut:	1000 g
Poids net :	950 g	EAN flacon	3498430009507

Emballage agréé au contact alimentaire conformément à la réglementation européenne en vigueur (Directive 2004/19/CE, Directive 2004/12/CE). *Packaging suitable for food contact according to the applicable European regulations (Directive 2004/19/CE, Directive 2004/12/CE).*

♦ Emballage secondaire / secondary packaging:

Type d'emballage :	Carton		
Dimensions ext. :	306 mm x 231 mm x 315 mm		
Poids du carton :	250g		
Nombre d'emballages primaires contenus :	12		
Poids net :	11,4 kg	Poids brut / <i>Gross Weight:</i>	12,25 kg
		EAN carton	3498430009705

♦ Palettisation :

Dimension palette	1200 x 800 x 1400 mm
Nombre colis par rang	12
Nombre de rangs	4
Nombre de colis par palette	48
Hauteur totale	1400 mm

	FICHE TECHNIQUE	Code : 470203
	Sauce CURRY	Date de mise à jour / Version : 6/01/2017

Page 2/2

Caractéristiques organoleptiques / *Organoleptic characteristics:*

Texture:	Sauce émulsionnée, lisse et onctueuse
Couleur:	Jaune avec marquants d'épice
Flaveur :	Curry et acidulé

Caractéristique physicochimiques :

pH	3,20 - 3,50
Taux de sel	1,95 - 2,25 %
Acidité	0,80 - 1,00 %

Valeurs nutritionnelles moyennes pour 100g de produit :

Valeur énergétique	244 Kcal / 1009 KJ
Matières grasses	21g
Dont acides gras saturés	1,8g
Glucides	12g
Dont sucres	9,8g
Fibres alimentaires	1,3g
Protéines	0,7g
Sel	2,1g
Sodium	855 mg

Caractéristiques microbiologiques (germes par gramme) :

Flore mésophile à 30°C	< 10 000 ufc/g	Salmonelles	Abs / 25g
Coliformes 30°C	< 10 UFC/G	Levures	< 100 UFC/G
E.Coli	< 10 UFC/G	Moisissures	< 100 UFC/G
Staphylocoques présumés pathogènes	< 100 UFC/G	Germes anaérobies sulfite réducteurs	< 10 UFC/G

Caractéristiques complémentaires / *Additional data:*

♦ **OGM / GMO:**

Produit non soumis à l'étiquetage OGM conformément aux règlements européens 1829/2003 et 1830/2003.
Product not subject to GMO labelling according to European directives 1829/2003 and 1830/2003.

♦ **Ionisation / ionization: Non / No**

♦ **Contaminants / contaminants:** produit respectant la réglementation européenne en vigueur en matière de résidus de pesticides, métaux lourds, colorants, radioactivité, toxines et tout autres contaminants / *The product complies with the applicable European regulations concerning residues of pesticides, heavy metals, colouring agents, radioactivity, toxins and all other contaminants.*

♦ **Allergènes (selon directive 2000/13/CE) / Allergens (according to directive 2000/13/EC):**
CEUF et MOUTARDE

Contact

GYMA SAS - ZA Sainte Anne - 84700 SORGUES - France

www.gyma.eu - gyma@gyma.eu

(¹) Les valeurs déclarées sont des valeurs moyennes conformément aux textes réglementaires : Directive 90/496/CEE, décret 93-1130 du 27 septembre 1993 et l'arrêté d'application du 3 décembre 1993). Les tolérances appliquées correspondent à la position de l'ANIA de janvier 2007 / *The declared values are mean values according to the regulations texts: Directive 90/496/EEC, Decree 93-1130 of September 27th, 1993 and the order of application of December 3rd, 1993). The applied tolerances corresponds to the position of the ANIA of January, 2007.*

VALIDATION / <i>Approved by</i>		
Date : 6/01/2017	Nom/Name : Aurélien GUILLOTON	Visa/Signature : 